

## Compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2017

**Présents** : M. BÉGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mmes DUMAS, DURAND et DUVEAU, MM. BRUNET, GUILLON

Absents excusés : Mme CHACON, M. GAUTHIER

Ouverture de la séance : 18h45

### Lecture et approbation du compte-rendu du 30 novembre 2016

### Organisation des vœux du Maire

La cérémonie aura lieu vendredi 20 janvier à 18h30. Le buffet et le vin d'honneur sera assuré par le restaurateur.

Mise à disposition du matériel d'exploitation de l'ancien restaurateur

Une Vente sur place est prévue par maître Benoist Huissier de justice.

Décision modificative

Afin de régler le FPIC, il est nécessaire d'effectuer une modification du Budget 2016 comme :

#### **Diminution de crédits**

Cpte 615231 (voiries)

-1200.00

#### **Augmentation de crédit**

Cpte 73925 (fonds de péréquation)

+1200.00

### Fin des travaux de la salle des fêtes

Il reste la réfection des marches de la cuisine et une deuxième couche d'huile sur le parquet

### Travaux d'accessibilité et de sécurisation de la voirie

*Ces travaux sont éligibles à une subvention FAR du Conseil départemental*

### **Estimation des dépenses**

**SARL DUVAL** : Réaménagement des toilettes publiques, marquage au sol et réalisation d'une plateforme pour le café-restaurant + rampe église

**COMAT et VALCO** : Achat d'un radar pédagogique et d'un panneau « salle des fêtes »

**SARL DUVAL** : Scellement du radar pédagogique

**BONNEAU** : Alimentation électrique du radar

**TOTAL HT : 15200.73 HT**

### **Financement du projet**

*Demande de subvention (soit 79.93% du montant du projet HT) au Conseil Départemental*

**FAR:** 12150.00 €

**Autofinancement :** 3050.73 €

*Afin de sécuriser l'accès et la sortie de la salle des fêtes, et avis de M Michon de l'Unité Territoriale, un radar pédagogique sera mis en place près de l'église.*

### **Terrain de foot**

M. le Maire fait part au Conseil d'un appel d'un responsable du foot départemental qui demande ce que la commune envisage de faire concernant le terrain de foot.

Le conseil réfléchit.

### **Chemin communal**

Autorisation donnée à M Raphaël Frappier pour déboucher à titre gratuit la partie bouchée du chemin communal qui mène sa la parcelle dite « le Vieux Essart à la Garenne.

### **Remise de prix**

M. le Maire a le plaisir d'annoncer que la commune a été récompensée pour le fleurissement de la commune avec la remise d'un prix « la Feuille d'Or »

Le Conseil y voit là un signe d'encouragement et remercie Mme BOUQUET pour son aimable collaboration .

### **Proposition d'une nouvelle édition d'information**

Il sera édité dans un format plus petit.

### **Questions diverses**

-Nid de frelons

M.Le Maire attend l'autorisation de la Préfecture pour la destruction du nid

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est close à 21h50